

XXXIV Congrès International des sciences généalogiques et héraldiques, Madrid, 21-24 avril 2021

Bourse de début de carrière : dossier de candidature

Ce formulaire, accompagné des pièces justificatives, doit être adressés par courriel au Président de l'AIH pour le **15 septembre 2020 (nouvelle date !)** au plus tard, à l'adresse : president@aih-1949.com

Renseignements personnels

Nom :

Prénom :

Adresse personnelle :

Code postal :

Localité :

Pays :

N° de téléphone :

Email :@.....

Profil académique ou professionnel

Dernier diplôme obtenu (précisez l'année) :

Études actuellement poursuivies / activité professionnelle :

Université/Institution d'inscription (le cas échéant) :

Titre du mémoire ou projet en cours (portant sur l'héraldique ou thème connexe) :

Directeur de recherches (le cas échéant) :

Titre de la communication envisagée au colloque :

Forme de la présentation : communication avec diaporama

Langue choisie : Français Anglais Allemand

Frais envisagés :

droits d'inscription

hébergement

voyage

La somme allouée par l'AIH constitue un maximum. Si les frais engagés sont inférieurs, la prise en charge de l'AIH s'effectuera sur la base des sommes réellement dépensées. Le versement de la bourse est conditionné à la présentation des justificatifs des frais engagés (factures d'hôtels, billets de train ou d'avion...).

Pièces à fournir :

- un résumé de votre intervention (200 à 300 mots).

- une présentation du travail héraldique universitaire entrepris (le résumé que vous avez fourni au moment de votre inscription académique, ou celui que vous avez remis à votre directeur de recherche, par exemple). Pour les candidats non étudiants, tout document justifiant d'une activité héraldique manifeste.

- une lettre de recommandation de votre directeur de recherches.

- une lettre de motivation de 150 mots environ expliquant les raisons qui vous amènent à solliciter cette bourse.